



PUBLICATION - AVRIL 2023

# Net Zero Initiative : répertoire des publications

## Les rapports NZI

### [Un référentiel pour une neutralité carbone collective](#)

*avril 2020*

Les engagements de « neutralité carbone » ou de « net zéro » du secteur privé se multiplient, présentés comme une réponse appropriée pour enrayer le réchauffement climatique et la dégradation écologique qui s'accroissent sous nos yeux. Pourtant, la neutralité d'une entreprise ne fait l'objet d'aucune définition partagée, malgré de fortes déclarations du secteur non-étatique d'agir en cohérence avec la science. Carbone 4, au travers du projet Net Zero Initiative (NZI), propose d'apporter à ce concept une définition normative, associant ambition, transparence et efficacité. Publiée en avril 2020, cette première publication pose les

fondations d'une interprétation inédite de la question du « zéro émission nette » à l'échelle des entreprises.

## Rapport Net Zero Initiative 2020-2021

*juillet 2021*

Après avoir posé les bases du référentiel NZI, les travaux de la saison 2020 se sont focalisés sur la mesure du pilier B (émissions évitées) et sur la fixation d'objectifs sur le pilier C (puits de carbone). Plus précisément :

- Quelle métrique, et quelles règles de calcul appliquer pour mesurer la capacité d'une entreprise à contribuer à la décarbonation de son écosystème ? (pilier B)
- Quel est le juste niveau de contribution à l'augmentation des puits de carbone pour une entreprise ? (pilier C)

## Le Guide Pilier B - Calculer et valoriser ses émissions évitées

*juin 2022*

Dans le cadre de la troisième saison du projet Net Zero Initiative (2021-2022), Carbone 4 et ses partenaires ont eu l'occasion d'explorer très profondément la notion de *contribution des entreprises à la décarbonation de leur écosystème*. Ce travail a donné naissance à deux documents essentiels : d'une part, le **Guide Pilier B - Calculer et valoriser ses émissions évitées**, qui vise à outiller les organisations dans le calcul de leurs différentes contributions à la décarbonation (émissions évitées par les produits et services, dividendes climat, finance carbone). D'autre part, la **proposition de la création d'un nouvel indicateur climat**, qui vise à évaluer la compatibilité des produits et services avec les objectifs de l'Accord de Paris.

## Proposition d'un nouvel indicateur climat - Compatibilité des solutions avec l'Accord de Paris

*juin 2022*

Ce nouvel indicateur a pour objectif de mesurer la pertinence d'un produit ou d'un service dans un monde bas-carbone ayant opéré sa transition selon une trajectoire de décarbonation 1.5°C ou *well below*

2°C. Il permet de classer les solutions vendues par les entreprises à l'aune de leur capacité à répondre aux besoins humains de manière plus ou moins bas-carbone.

Cette publication détaille le principe de calcul de ce nouvel indicateur, son lien avec la Taxonomie Européenne et son articulation possible avec l'indicateur « émissions évitées » au sein de la catégorie B2 « Contribution des solutions » du pilier B. Enfin, une boîte à outils en fin de document fournit aux entreprises des premières données nécessaires au calcul de leur SCAP et des études de cas pour illustrer concrètement le calcul de cet indicateur à l'échelle d'une organisation.

## **[Le Guide Pilier C - Bâtir une stratégie de séquestration carbone à la hauteur des enjeux](#)**

*juillet 2023*

Si la Net Zero Initiative est très critique de l'approche de « compensation », considérant que sa promesse d'annulation de l'empreinte carbone n'invite pas les acteurs à construire une stratégie climat globale rigoureuse et à la hauteur des enjeux, elle reconnaît cependant l'importance d'investir dans des actions de séquestration dans une logique de contribution, regroupées sous le nom de « Pilier C », catégorie « C3 - Absorptions en-dehors de la chaîne de valeur » dans le référentiel. Elle reconnaît par ailleurs la nécessité de développer les puits de carbone à l'intérieur de la chaîne de valeur (catégories C1 - Absorptions directes et C2 - Absorptions indirectes) à un juste niveau.

**L'objet de ce rapport est de proposer des éléments méthodologiques pour la construction d'une feuille de route Pilier C qui prenne en compte la complexité des projets carbone, afin de promouvoir une approche de la séquestration alignant l'ambition de l'entreprise, l'objectif planétaire de neutralité, et la préservation des équilibres locaux.**

## **[10 principes pour une stratégie climat d'entreprise ambitieuse](#)**

*juin 2022*

Ces dix principes sont le fruit d'un travail collectif mené entre septembre 2021 et juin 2022 dans le cadre du projet Net Zero Initiative. Ils ont pour objectif de définir les bases d'une stratégie climat d'entreprise rigoureuse

et ambitieuse, alignée avec la science et avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Les signataires appellent toutes les organisations, quelle que soit leur taille et leur secteur, à les mettre en pratique pour construire une stratégie climat à la hauteur des enjeux.

## **[Charte d'engagement NZI for IT](#)**

*janvier 2024*

Cette charte a pour vocation de prolonger le référentiel Net Zero Initiative (NZI) initié par Carbone 4 en l'adaptant aux spécificités du secteur du numérique. Ce projet, NZI for IT, est soutenu par une vingtaine d'organisations et d'expert-es du secteur : entreprises diverses du numérique, cabinets de conseil et fonds d'investissement spécialisés, opérateurs de réseau, institutionnels, académiques et ONG. Les entreprises signataires de cette Charte s'engagent à reconnaître la pertinence des constats qu'elle explicite, et à utiliser les méthodologies proposées de manière à adopter des stratégies climat à la hauteur des enjeux écologiques planétaires.

## **Déclinaisons sectorielles de NZI**

Soucieux de proposer les clés les plus opérationnelles possibles pour aider les acteurs de l'économie à transformer leur activité en profondeur, NZI se lance en 2023 dans la déclinaison du référentiel à l'échelle de secteurs et métiers spécifiques.

## **[Guide métier foncière](#)**

*mai 2023*

Voué à être enrichi à mesure que les réflexions et méthodes évoluent grâce à la collaboration des entreprises sponsors de la démarche, ce guide vise à définir un ensemble de recommandations pour la contribution des foncières à l'objectif de neutralité carbone planétaire.

## **[Net Zero Initiative for Apparel and Footwear - guidance on avoided emissions](#)**

*décembre 2023*

**G**uidance document **to Pillar B of the NZI dashboard** (which aims to quantify a company's positive impact on greenhouse gas emissions of its ecosystem) **applied to the Apparel & Footwear sector**. We focus in this guide on the contribution of a company's solutions to reduce their clients direct and indirect emissions compared to a reference situation.

This report is divided in two parts:

- **Part 1:** the Apparel and footwear sector's contribution to global neutrality.
- **Part 2:** the Apparel and footwear sectoral toolbox to estimate avoided emissions.